



Fiscalité et questions de parité dans les pays en développement : Quels problèmes existent ?

Anuradha Joshi

Pourquoi la fiscalité est elle pertinente dans la problématique de parité?¹

Le récent gain d'intérêt pour les impôts dans les pays en développement est accompagné par un intérêt pour la question de parité dans le système fiscal. On trouve de la littérature portant sur la parité et les impôts en général, mais très peu sur le sujet dans les pays en développement. La littérature est nourrie par les observations faites sur les structures fiscales, qui se révèlent ne pas être neutres souvent aux dépens des intérêts des femmes. Cependant, de manière générale, les disparités les plus souvent observées dans les pays riches sont liées à l'impôt sur le revenu et ne sont donc pas transférables dans les pays en développement où très peu de personnes, et en particulier peu de femmes, paient l'impôt sur le revenu. De plus, la façon dont les réformes fiscales vont toucher les hommes et les femmes dépendra en partie des schémas d'incidence dans le régime fiscal global. Par ailleurs il est important de souligner

quelles répercussions de la politique fiscale sur les hommes et les femmes dépendent des politiques d'autres domaines – en particulier dans le budget et les dépenses, mais aussi l'emploi, l'éducation, et les normes sociales et culturelles.² Par conséquent, les progrès vers la parité dépendent des changements de politiques dans un ensemble de plusieurs secteurs – et les impôts sont seulement une partie de cet ensemble. Il reste néanmoins que l'étude des aspects sexospécifiques révèle des opportunités qui permettraient d'améliorer la parité et soulève des questions importantes à étudier dans l'avenir. Avant de se pencher de plus près sur la dimension sexospécifique de la fiscalité, il est utile d'énumérer les quatre principaux domaines ou secteurs économiques dans lesquels des chercheurs inspirés par le féminisme ont identifié des inégalités d'ordre matériel liées aux disparités entre les sexes.³

- a) **Tâches ménagères et prestations de soins aux personnes non rémunérées.** Partout dans le monde, les femmes supportent une part disproportionnée de la

¹ Cette publication utilise Barnett, K. and Grown, C. (2004) *Gender Impact of Government Revenue Collection: The Case of Taxation*, London: Commonwealth Secretariat; Birchall, J. and Fontana, M. (2015) *The Gender Dimensions of Expenditure and Revenue Policy and Systems*, BRIDGE, Brighton: Institute of Development Studies.

² Il y a beaucoup de documentations sur les aspects sexospécifiques des dépenses publiques, y compris des analyses des budgets basées sur le genre. Ces documents vont au-delà de ce que nous pouvons couvrir ici dans cette publication.

³ Barnett, K. and Grown, C. (2004) *Gender Impact of Government Revenue Collection: The Case of Taxation*, London: Commonwealth Secretariat.

charge du foyer et des soins aux enfants et aux personnes dépendantes. Dans certains pays, elles ont également la responsabilité d'assurer les moyens de subsistance, par exemple la nourriture. Pour les femmes qui ont également un emploi rémunéré, ces responsabilités ménagères viennent en général s'ajouter à leur charge. Le poids des tâches ménagères non rémunérées restreint énormément le temps libre restant aux femmes, réduisant leur participation à la vie sociale, économique et politique, en plus de réduire leur santé et leur bien-être. L'importance de la fiscalité est telle que le niveau de taxation influence les dépenses faites pour certains services qui, s'ils ne peuvent pas être externalisés, devront être couverts par les femmes du foyer.

b) **Travail rémunéré.** Dans les pays en développement, moins de femmes font partie de la population active, et, celles qui en font partie travaillent souvent dans le secteur non structuré. Comme le démontre un rapport récent 'UN Women' (les Femmes des Nations Unies), moins d'un quart des femmes du Moyen Orient et de la région d'Afrique du nord, et environ un tiers des femmes d'Asie du sud font partie de la population active. Ces taux déjà bas de participation à la vie active diminuent d'autant plus significativement lors du temps pris par la maternité et l'éducation des jeunes enfants.⁴ En outre, partout les femmes gagnent moins que les hommes à âge et niveau éducation égaux. De plus, les emplois des femmes sont principalement dans l'économie parallèle, dans des emplois sous-payés, précaires et souvent dangereux. Par exemple, en Afrique subsaharienne, seulement 11 pour cent des femmes qui travaillent font partie du secteur structuré, comparé à 17 pour cent des hommes. Ainsi, les politiques fiscales de l'économie parallèle sont importantes afin de comprendre les problèmes de parité.

c) **Les décisions d'épargne et de consommation dans les foyers.** Il a été largement démontré que les femmes ont tendance à dépenser une plus grande part de l'argent qu'elles contrôlent pour des produits qui contribuent à la reproduction des activités sociales, comme la santé, l'éducation, la nourriture, et les soins pour les enfants et les personnes âgées. Les changements de prix de ces produits (dus aux politiques fiscales) peuvent

mener à la réduction de leur consommation, leur remplacement par des produits de moins bonne qualité ou par la production de ces derniers par les femmes elles-mêmes au sein du foyer (augmentant ainsi le poids des tâches non rémunérées).⁵

d) **Propriété de biens immobiliers et d'actifs.**

Dans beaucoup de pays en développement, les femmes ne possèdent pas de titres de propriété ou de patrimoine actif officiels. Cette disparité entre les sexes est particulièrement visible lorsqu'il s'agit de terres.⁶ L'absence de titres de propriété réduit la capacité des femmes à gagner leur vie et à surmonter des événements difficiles (comme par ex: un deuil). Les implications fiscales de ces possessions foncières et de patrimoine actif sont peu claires. Cependant, baisser les taux d'impôts pour des biens ou propriétés possédés conjointement ou par des femmes seules pourrait encourager l'inscription de ces propriétés aux noms de femmes, et ainsi augmenter quelque peu le contrôle qu'elles ont sur ces biens.

Ainsi, dans les quatre domaines exposés ci-dessus, il existe des disparités majeures entre hommes et femmes en termes d'accès aux ressources, au pouvoir et aux responsabilités, et d'accès aux opportunités économiques, qui sont renforcées par les institutions sociales et politiques. Les régimes fiscaux peuvent atténuer ou accentuer ces différences, selon le contexte.

Dans quels aspects du domaine fiscal l'inégalité des sexes est-il pertinent ?

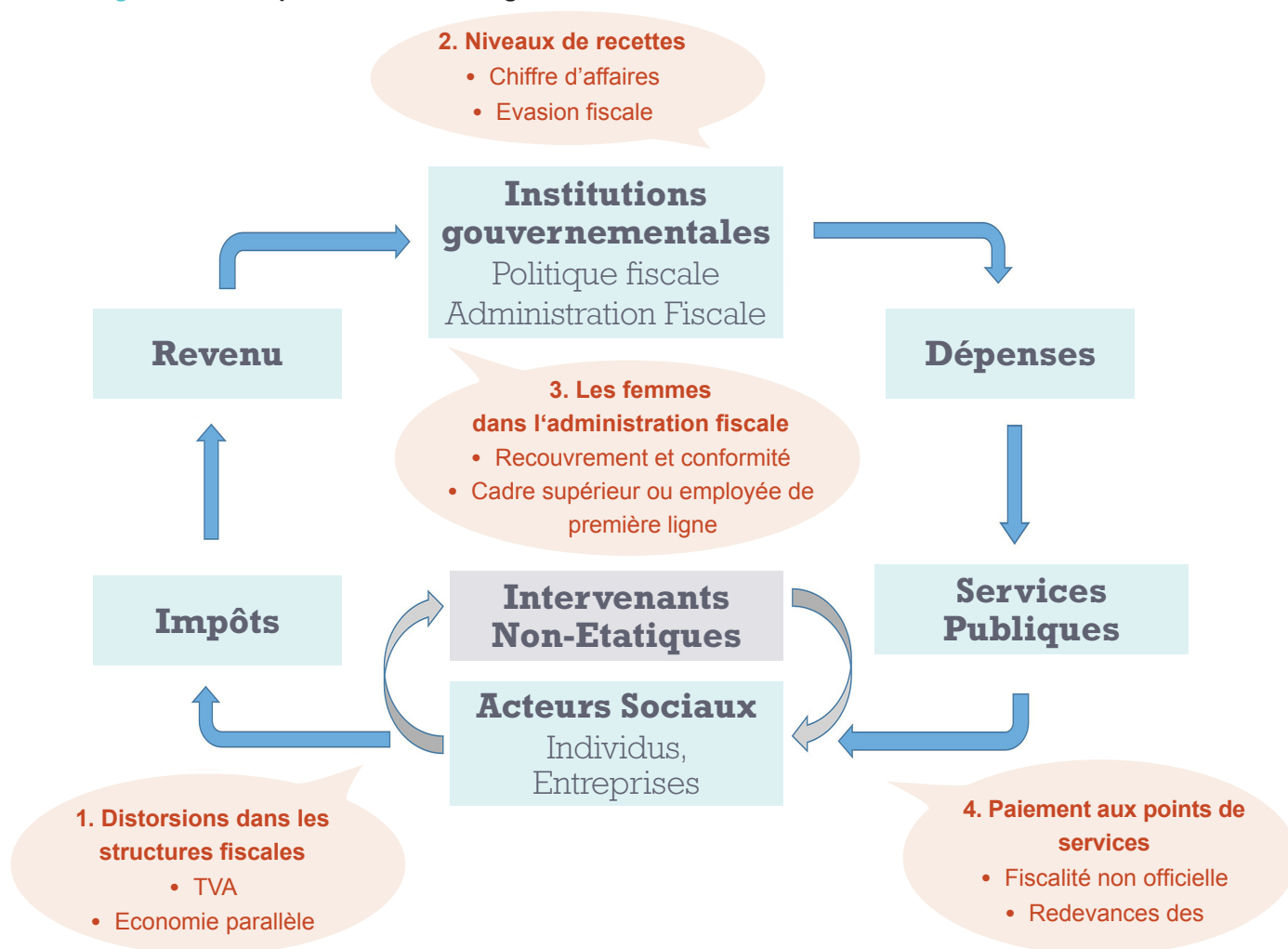
Dans quels domaines de la fiscalité allons-nous donc trouver des problèmes proéminents liés à l'inégalité des sexes ? Etudiant la littérature, on trouve quatre vastes débats pour comprendre les répercussions des questions de parité sur les régimes d'imposition. Je les classe: 1) Distorsions dans les structures fiscales; 2) les niveaux de recettes; 3) les femmes dans l'administration fiscale; et 4) paiements aux points de services. La figure 1 explique où ces problèmes se posent dans la chaîne d'activités depuis les prises de décisions publiques à travers les recettes fiscales, jusqu'aux dépenses publiques et aux prestations de service public. Le reste de ce papier est organisé autour de ces thèmes.

⁴ UN Women (2015) *Progress of the world's women 2015-2016: Transforming economies, realizing rights*, UN Women.

⁵ La littérature rappelle que les décisions faites sur la consommation et l'épargne dépendent du pouvoir de négociation entre hommes et femmes au sein du foyer : les impôts sont un élément parmi d'autres qui influencent indirectement ce pouvoir de négociation.

⁶ Agarwal, B. (1995) *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge: Cambridge University Press

Figure 1 1 Les répercussions de l'inégalité des sexes sur la fiscalité



1. Distorsions dans les structures fiscales

La question la plus souvent posée dans la littérature est de savoir si la structure fiscale – les règles dictant qui doit payer des impôts et à quel taux- défavorise les femmes. Dans la littérature, les formes de partialité sont différenciées entre explicite ou implicite. On parle de partialité explicite quand les clauses du système fiscal traitent les hommes et les femmes de manière différente ouvertement. Par exemple, le système où les couples mariés remplissent ensemble les déclarations d'impôt sur le revenu, qui était très répandu à une époque, peut amener les femmes mariées à payer un taux marginal d'impôt sur le revenu plus élevé que si elles faisaient leur déclaration séparément.⁷ On parle de partialité implicite quand les structures fiscales apparaissent comme traitant les hommes et les femmes également,

mais qu'elles ont en fait un impact créant des inégalités. Ainsi les impôts mis sur les marchandises achetées principalement par les femmes pour leur travail domestique – comme par exemple, la paraffine pour cuisiner – présente un biais implicite contre les femmes.⁸ De la même manière, l'impôt indirect que la plupart des gouvernements perçoivent sur les cigarettes et l'alcool présente un biais implicite contre les hommes, car dans la plupart des sociétés, ce sont les hommes les premiers acheteurs et utilisateurs de ces marchandises.

Nous en savons plus sur les aspects sexospécifiques dans les fiscalités des pays industrialisés, et tout particulièrement sur les dispositions fiscales de l'impôt sur le revenu qui injustement surchargent les femmes ou découragent ou désavantagent la participation des femmes à la population active. En fait, beaucoup de gouvernements ont pris des

⁷ Caparo, C. (2014) *Taxing Men and Women: why gender is crucial for a fair tax system*, London: Christian Aid.

⁸ Stotsky, J. (1997) 'Gender bias in Tax Systems', *Tax Notes International*, June 9.

mesures afin d'éliminer cette discrimination explicite des sexes. Il y a aussi quelques preuves de pays en développement où les dispositions fiscales de l'impôt sur le revenu vont souvent à l'encontre des femmes.⁹ Les implications concrètes sont, cependant, limitées: la proportion de femmes ayant un emploi officiel et gagnant suffisamment pour payer l'impôt sur le revenu est généralement très petite. Par conséquent, très peu de femmes en souffrent.

Le problème de structure fiscale qui a reçu le plus d'attention est l'impact potentiel des impôts indirects sur la parité, en particulier la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée). La TVA est au centre des inquiétudes pour plusieurs raisons. C'est un nouvel impôt dans la plupart des pays en développement. Elle est, en outre, devenue une source significative de revenus pour le gouvernement, et va probablement devenir encore plus importante. Comme elle a été promue, en particulier, par des institutions internationales, comme le Fonds Monétaire International, les activistes sociaux surveillent la TVA de près.

L'inquiétude est de voir le fardeau de la TVA reposer de manière démesurée sur les femmes, comme ce sont elles qui s'occupent principalement des achats pour le foyer. La logique derrière cette discussion cependant n'est, comme d'habitude, pas énoncée clairement, et les hypothèses sous-jacentes ne sont pas claires. Qu'en pratique la TVA ou tout autre impôt indirect démontre un biais contre ou pour les femmes dépend du choix des biens et services couverts par l'impôt, et dépend des différentes habitudes de consommation des hommes et des femmes (ceci est difficile à déterminer étant donné que la consommation se fait dans les foyers). Donc, par exemple, une étude récente, faite dans huit pays examinant le taux des impôts indirects, a montré que dans quatre pays les foyers gérés par des hommes avaient le plus haut taux d'impôts indirects.¹⁰ De plus, contrairement à la sagesse populaire, le taux d'impôt total tombe plus fortement sur les quintiles les plus riches et à revenus moyens, alors que typiquement les femmes sont excessivement représentées dans les foyers avec le quintile le plus bas.¹¹ Cela s'explique parce que, dans la plupart des pays étudiés, la TVA a été bien conçue, et certains

biens de consommation de base étaient soumis à des taux réduits ou zéro. Cependant, lorsqu'on analyse par type de produits, l'étude montre que les impôts sur les services semblent tomber majoritairement sur les foyers majoritairement féminins, peut-être parce que les femmes dépensent plus sur les services pour gagner du temps sur les tâches domestiques (ex: recueillir de l'eau).¹²

De manière générale, évaluer l'aspect sexospécifique dans la TVA est complexe pour au moins trois raisons:

- La plupart des études doivent calculer l'effet de la TVA au travers de données (consommation ou revenu) qui se trouvent principalement au niveau des foyers, et pas séparées par sexe. De plus, les données de consommation partent du principe que les mêmes biens consommés subissent la même TVA, sans considérer d'où ils viennent et si la TVA a été payée dessus ou pas.
- En pratique, la TVA a souvent remplacé à la fois: a) une espèce de vaste taxe de vente, et b) les droits d'importation. Nous ne pouvons pas évaluer l'effet de la TVA sur la distribution sexospécifique équitable des richesses sans connaître les effets de distribution des impôts qu'elle a remplacés.
- Nous devons également prendre en compte les effets possibles de la TVA sur les recettes publiques du gouvernement, les dépenses publiques totales, et l'effet sexospécifique sur les dépenses. Si la TVA augmente les revenus de l'Etat, et que cette augmentation de revenu est excessivement dépensée sur les femmes, alors l'effet net peut être positif.

Le problème de la fiscalité de l'économie parallèle est d'un très grand intérêt dans le domaine de la fiscalité et la parité dans les pays en développement, suivi de très près par les thèmes de l'administration locale et de la fiscalité des marchés. La fiscalité des marchés peut viser les femmes de manière disproportionnée dans les endroits où la plupart des affaires sont faites par des femmes.¹³ C'est le cas dans les zones à bas salaire de l'Afrique rurale, où la fiscalité des marchés est la source de revenu la plus importante pour les administrations locales. De même, les taux

⁹ Grown, C. and Valodia, I. (2010) *Taxation and Gender Equity*, London: Routledge.

¹⁰ Noter que la plupart des études faites sur le taux de la TVA, et à cause d'un manque de données sur le revenu, utilise les foyers gérés par les femmes ou à dominance féminine comme bases pour prendre en compte l'inégalité des sexes.

¹¹ L'Inde était la seule exception, où le quintile le plus bas avait le taux d'impôts global le plus élevé. Ibid.

¹² Ibid.

¹³ La taxe de marché comprend des frais perçus sur les marchés - par ex : des barrages routiers les jours de marchés.

des impôts forfaitaires utilisés pour la fiscalité de l'économie parallèle varie généralement par secteur (ex: du coiffeur aux taxis) et les secteurs dominés par les femmes peuvent accidentellement finir dans les taux d'imposition effectifs variables. Dans certains cas, les entreprises visibles, comme le marché, peut en pratique payer plus, à cause d'une mise en vigueur plus stricte, que les entreprises invisibles comme les productions 'maison'. Et cela a des conséquences sur l'inégalité des sexes suivant si les unes ou les autres sont dominées par les femmes. Définir si oui ou non il existe des répercussions différentielles suivant les sexes devra être examiné au cas par cas, en gardant en tête l'ensemble de la structure des recettes et des dépenses.

Les taux d'imposition officiels sont une chose. Leurs répercussions en termes sexospécifiques peuvent être touchées par deux autres problèmes – le recouvrement et la conformité fiscale. En ce qui concerne le premier, le recouvrement à proprement parlé peut varier suivant le sexe du contribuable, en particulier au niveau de l'administration locale. Les preuves disponibles sont partagées. D'un côté, les femmes sont plus vulnérables au harcèlement, notamment au risque d'exploitation sexuelle. D'un autre côté, il y a des preuves qui montrent que les femmes (et les moins privilégiés, ex: les personnes âgées) peuvent recevoir plus de respect, ou dans certains cas être exempt d'impôt, officieusement (ex: les veuves). Le deuxième problème concerne les mentalités et les comportements vis à vis de la conformité fiscale. Si les femmes sont simplement plus disposées que les hommes à payer les impôts qu'elles doivent, elles auront alors tendance à être moins bien loties que les hommes sous n'importe quelle structure fiscale. Des recherches conduites dans des pays industrialisés suggèrent que les femmes ont tendance à être plus en règle avec leurs impôts que les hommes, autant dans leurs mentalités que dans leur comportement. Cependant, nous avons très peu d'informations sur les différences entre les comportements fiscaux des hommes et des femmes dans les pays en développement, et les données que nous avons sont plus à propos des mentalités que des comportements à proprement parler. Dans l'ensemble, nous n'avons pas de données subdivisées par sexe sur le comportement du contribuable pour la plupart des types d'impôts.

2. Les niveaux de recettes.

Récemment, des érudits féministes qui conduisent des analyses sur la fiscalité, ont apporté d'extensifs arguments expliquant que l'Etat devrait augmenter les impôts pour ceux qui peuvent les payer (en particulier les élites et les grandes multinationales), afin d'approvisionner de manière satisfaisante le service publique (concernant particulièrement les femmes).¹⁴ Au centre de cette discussion, on trouve les femmes qui fournissent le gros des tâches non rémunérées dans les pays en développement. Dans les tâches non-rémunérées, on trouve le ménage, l'approvisionnement en bois et en eau, et s'occuper des enfants et des personnes âgées, ce qui est nécessaire pour que les sociétés fonctionnent.

Les femmes portent souvent le double fardeau de s'occuper des autres et de gagner un salaire. Pour alléger ce fardeau, les services publiques comme la sante et l'éducation sont primordiaux pour les femmes. Un service publique avec peu de ressources signifie que 'les femmes et les filles doivent compenser par leurs travaux rémunérés et non-rémunérés.'¹⁵ L'étude faite est large et générique, et met en cause le niveau de priorités du recouvrement et des dépenses. Cependant, la revendication que des recettes publiques additionnelles pourraient réduire le fardeau des femmes – donner des soins gratuitement – est évidemment optimiste et incomplète. Cela dépend de comment les recettes additionnelles sont dépensées – par exemple, dans les services de santé ou pour le matériel militaire ? Il semble ne pas exister d'études transfrontalières qui montrent que, les recettes additionnelles obtenues à travers les impôts des exploitations minières ou des multinationales soient dépensées dans l'aide sociale, notamment la santé ou l'éducation. Pour que l'augmentation des recettes améliore réellement la position de la femme, il est clair qu'il est primordial de prendre en compte la responsabilisation et la parité dans le budget. Une littérature relativement grande existe sur ce sujet, mais le point essentiel à souligner est que : les aspects sexospécifiques dans la politique fiscale (au-delà d'augmenter les recettes) ne sont pas clairs.

3. Les femmes dans l'administration fiscale

Quelques auteurs ont montré un peu d'intérêt sur la question de savoir si la performance des

¹⁴ Elson, D. (2015) Why gender equality requires more tax revenue, at <http://www.taxjustice.net/2015/05/05/why-gender-equality-requires-more-tax-revenue/>; GIZ (2015) Why care about gender and tax equality?, at <http://www.oecd.org/dac/gender-development/44896295.pdf> ; UNDP (2010) Taxation, Gender Equality and Policy Reduction Policy Brief No. 1, at <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Poverty%20Reduction/Taxation%20English.pdf>.

¹⁵ Donald, K. and Moussie, R. (2016) *Redistributing unpaid care work – why tax matters for women's rights*, IDS Policy Briefing 109: 3

administrations fiscales peut être influencée par la composition hommes femmes de leur personnel. On distingue en fait deux questions pertinentes. La première est de se demander si la performance générale des administrations fiscales peut être améliorée s'il y a plus de femmes dans leurs rangs – et/ou à des positions supérieures. La deuxième est de déterminer si ces améliorations peuvent être particulièrement bénéfiques aux contribuables féminins.

Nous en savons peu sur ces sujets. Peu d'informations semblent être disponibles publiquement sur la répartition hommes femmes au sein du personnel des administrations fiscales dans les pays en développement. Des observations informelles suggèrent que: on trouve en majorité des hommes; la proportion de femmes est grandissante; les femmes se trouvent plus souvent au bas de l'échelle plutôt qu'en haut; et la proportion de femmes varie de manière considérable suivant le lieu – et il y a des chances qu'elle soit particulièrement basse dans le sud et l'ouest de l'Asie. Il y a de fortes chances que les femmes soient employées principalement en tant qu'employées de bureau, et tout particulièrement dans des postes où elles ont peu de contact direct avec les contribuables. Cela aurait une répercussion dans le débat sur l'emploi des femmes dans le recouvrement, à savoir si ceci réduirait les niveaux de corruption. Les actes de corruption notables se passent lors d'interactions directs entre les percepteurs d'impôt et les contribuables. Si les femmes sont rarement embauchées dans des postes qui impliquent des interactions directs, leurs chances d'être corrompues seraient réduites de toute façon. Cependant, il est probable que les employés de sexe féminin aient moins de chance d'être corrompus que les hommes parce qu'elles sont plus rarement membres de réseaux sociaux officiels de corruption. La problématique est clairement importante. La corruption est un problème significatif dans le recouvrement d'impôts dans beaucoup de pays, c'est une raison majeure de non respect des lois par les contribuables et d'un manque de confiance dans le gouvernement. Le problème nécessite des enquêtes plus approfondies.

Nous avons peu de preuves montrant comment sont touchés les contribuables par la composition

hommes/femmes des administrations fiscales. Dans certaines situations, les contribuables de sexe féminin sont discriminés, intimidés et se font extorquer par les percepteurs d'impôts masculins, parce que souvent elles ne connaissent pas leurs obligations fiscales et font moins souvent partie de réseaux sociaux. Cela peut peut-être expliquer pourquoi dans des pays en développement, les sondages faits par les contribuables suggèrent que les femmes, dans certains cas, sont moins enclines que les hommes à être en règle avec leurs obligations fiscales.

4. Paiements aux points de service

On trouve deux catégories de paiements effectués directement sur le lieu d'accès aux services : la taxe aux usagers et les impôts officieux.¹⁶ Ceux-ci ne sont pas des impôts au sens formel du terme. Mais il serait mal venu de les exclure de ce débat. Dans la mesure où ils sont le prix payé par les citoyens pour accéder aux services fournis plus ou moins exclusivement par des organisations gouvernementales (ou intervenants non étatiques), on peut alors les assimiler à des impôts – et ils sont en réalité un substitut pour des impôts officiels. Il semble probable que le financement des services publiques (officiel ou officieux) au travers de la taxe aux usagers et d'impôts officieux aura tendance en général à désavantager les femmes.

La taxe aux usagers est un parfait exemple. Avec une croissance du nombre de pays adoptant la décentralisation fiscale, on attend de plus en plus des administrations locales qu'elles trouvent leur propre source de revenu pour fournir des services, et la taxe aux usagers est une manière connue pour obtenir ce type de recette. Cependant, la taxe aux usagers peut être régressive et discrimine souvent les femmes et les filles, lorsqu'elle est appliquée aux services publiques comme la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Donc par exemple, si les foyers doivent les payer, on observe que les filles utilisent moins les services de santé et d'éducation. Ce problème, en pratique, peut représenter l'un des plus importants aspects de l'inégalité des sexes dans la fiscalité. Les impôts officieux sont 'des paiements assimilables aux impôts, versés à la fois à des intervenants étatiques et non-étatiques, qui sont en dehors des lois statutaires fiscales'.¹⁷ Ils

¹⁶ Evidemment, tous les impôts officieux n'ont pas à fournir des services locaux. Certains sont juste là pour financer les armes et les soldats. Pour plus de détails sur le débat autour de la fiscalité officieuse, veuillez voir Prichard, W. and van den Boogaard, V. (2016) *What Have We Learned About Informal Taxation In sub-Saharan Africa*, ICTD Summary Brief 2, Brighton: Institute of Development Studies.

¹⁷ Ibid.

sont imposés par des intervenants non-étatiques qui peuvent fournir des services locaux (comme un service de sécurité sous la forme de «protection») dans le cas où l'Etat est absent; ou lorsque les acteurs gouvernementaux peuvent soutirer des loyers officiels supplémentaires suite à des bizarreries dans les réglementations (par exemple : les vendeurs ambulants payent la police pour pouvoir utiliser le trottoir). Une fois encore, cela a une plus grande incidence sur les femmes car elles consomment plus de ce type de services, ou parce qu'elles dominent certains secteurs de l'économie parallèle.¹⁸ Sur le sujet de comment les femmes vivent la fiscalité, on trouve un thème émergent, mais difficile à étudier, qui examine la prévalence des relations sexuelles comme un moyen de payer ses impôts ou de les minimiser dans certains contextes.¹⁹ Nous en savons peu sur comment la fiscalité officielle touche les femmes de façons diverses, bien que quelques recherches sont en cours à ce sujet.

Conclusions

A ce jour, les gens, qui explorent le sujet de la parité et de la fiscalité, ont eu tendance à l'approcher du point de vue d'un pays développé, notamment en cherchant des impartialités manifestes entre les sexes dans le recouvrement de l'impôt sur le revenu, ou dans la fiscalité indirecte comme la nouvelle taxe de consommation, la TVA. Cependant, dans les pays en développement ce ne sont pas sur ces problèmes-là que la fiscalité affecte l'inégalité entre les sexes. Les inégalités entre hommes et femmes, qui existent dans la structure des impôts sur le revenu dans les pays à bas salaire, ont très peu d'intérêt, parce que peu de femmes paient cet impôt sur le revenu : les femmes ont très peu de chances d'être employées dans le secteur officiel et de recevoir un salaire au-dessus du seuil nécessaire pour payer l'impôt sur le revenu.

Les preuves démontrant des répercussions sur la parité suite à l'introduction de la TVA sont limitées et contestées, et dépendront fortement de la politique de la TVA mise en place. Mais le fait que souvent les produits de consommation basiques sont, dans beaucoup de pays en développement, soit exonérés

de TVA, soit à taux faible, suggère que s'inquiéter des impacts défavorables pour les femmes n'a pas lieu d'être, en particulier sans avoir essayé de comparer les paramètres de distribution des taxes que la TVA a remplacé.

Cependant, le fait que chercheurs et militants se sont jusqu'à présent concentrés sur ces sujets ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes significatifs de parité ayant besoin de plus de recherches. Il apparaît très probable que, d'une certaine façon, les systèmes fiscaux existants sont défavorables aux femmes, à cause de la position particulière que tient la femme dans les foyers et l'économie des pays en développement. De plus amples recherches sont nécessaires dans les domaines suivants:

- En premier lieu, il y a les implications du travail officiel, le fardeau des tâches ménagères non-rémunérées, et la prévalence des femmes dans certains secteurs de l'économie parallèle. En particulier, les administrations locales, sous pression d'accroître leurs propres recettes, peuvent concentrer leurs impôts sur les secteurs dominés par les femmes (ex : les marchés). Les impôts locaux, les impôts officiels et les taxes aux usagers touchent tout particulièrement les moyens de subsistance des femmes défavorisées.
- Deuxièmement, et par suite, se trouvent les conséquences de la proportion hommes femmes dans l'administration fiscale. Est-ce qu'un plus grand nombre de femmes améliorera la performance des administrations fiscales, et cela sera-t-il bénéfique aux contribuables de sexe féminin ?
- Troisièmement, alors qu'il a été argumenté dans cet article qu'augmenter simplement le niveau des recettes en mettant un terme à certaines failles et exonérations ne prédit pas comment les recettes ainsi augmentées seront utilisées, un sujet de recherche intéressant serait d'étudier si les gouvernements sont réactifs à de tels plaidoyers menés par des groupes activistes internationaux, et sous quelles conditions les plaidoyers fonctionnent-ils pour les deux côtés – augmenter les recettes et dédier plus de fonds à l'aide sociale.

¹⁸ ICTD (le Centre International des Taxes et du Développement) émerge comme étant un chef de file dans les sondages sur la répartition du fardeau des impôts officiels.

¹⁹ Par exemple, au Libéria, 37% des personnes interrogées ont dit avoir vécu des violences sexuelles aux passages des frontières et 15% avaient été violées ou sexuellement forcées en l'échange de services rendus, Higgins, K. (2011) Gender Dimensions of Trade Facilitation and Logistics, Washington DC: The World Bank. Cela soulève la question de savoir si le sexe est contraignant ou perçu comme une option (si désespérée), et amène l'opinion de comprendre si cela peut être un moyen légitime d'imposer (et de payer).

- Quatrièmement, la fiscalité officieuse est un problème important qui peut toucher les femmes de manière différente, et nous avons besoin de plus de preuves sur l'ampleur et la nature de tels paiements officieux.
- Cinquièmement, les femmes ont tendance à voir les taux d'imposition et l'administration fiscale comme étant un plus grand fardeau que les hommes ne les voient. Et elles ont généralement moins confiance en elles pour faire face aux agents fiscaux. Associé à des niveaux d'alphabétisation économique peu élevés, répandus dans l'économie officieuse, cela a une incidence sur leur capacité à comprendre, à collaborer avec et à bénéficier des systèmes fiscaux.²⁰ Des recherches sur la sensibilisation fiscale des femmes et leur capacité à communiquer avec les agents fiscaux semblent être un premier pas important pour simplifier les négociations entre les femmes et les systèmes fiscaux.
- Enfin, et c'est le plus urgent, l'agenda de recherches sur la fiscalité et la parité est sévèrement limité par le manque de données sexospécifiques, non seulement dans le système fiscal, mais aussi dans d'autres sphères importantes comme l'emploi, l'entrepreneuriat, la propriété des actifs et foncière, et les données sur le revenu. Sans conjuguer nos efforts pour récupérer et rendre disponible les données ventilées par sexe, nos connaissances sur ces problèmes resteront limitées.

Hormis ces thèmes importants de recherches, il reste une autre question à poser. Si nous nous intéressons aux aspects sexospécifiques dans la fiscalité, devons-nous seulement nous concentrer sur les effets négatifs de la fiscalité sur les femmes ? Qu'en est-il d'explorer la possibilité d'utiliser activement le système fiscal pour promouvoir la parité en faisant progresser le rôle des femmes ? Un bon exemple pourrait être le sujet de la taxe foncière. La discrimination positive en faveur des femmes, en réduisant l'obligation fiscale pour les biens fonciers qui sont officiellement enregistrés comme appartenant à une femme, pourrait être un moyen de donner aux femmes plus de droits de propriété. Le traitement fiscal préférentiel, durant une période de temps limitée, pour des petites entreprises, nouvellement inscrites au bureau des impôts et officiellement possédées par des femmes est une autre alternative.²¹ Plus largement, les gouvernements devraient envisager de donner plus de place aux femmes dans le système fiscal en intégrant les aspects sexospécifiques dans les politiques fiscales, et en renforçant la parité au sein des administrations fiscales. Se concentrer sur ces pistes, qui sont potentiellement plus constructives, peut apporter des idées intéressantes. Et cela aiderait à comprendre comment la fiscalité impacte l'inégalité des sexes, et comment elle peut être utilisée afin d'obtenir une réelle égalité hommes/femmes.

²⁰ Carroll, E. (2011) Taxing Ghana's Informal Sector: The Experience of Women, Christian Aid Occasional Paper No. 7, London: Christian Aid.

²¹ Bien que ces deux procédés puissent être abusés (l'inscription au nom d'une femme sans son accord), cela peut légèrement aider le pouvoir de négociation de la femme dans certaines situations.

Créances

Cette publication ICTD a été écrite par **Anuradha Joshi**. Dr Joshi est une chargée de recherche principale et dirige le pôle 'Gouvernance' à l'Institut d'études de développement (IDS). Son travail est tourné principalement sur les processus de politiques et l'analyse institutionnelle de développement. Actuellement, elle se concentre tout particulièrement sur : la fiscalité et la parité, la fiscalité dans le secteur officieux, le mouvement social, la responsabilité sociale et la prestation de services. Cette publication est la première d'une série de six synthèses de recherche réalisées à la fin d'un premier programme de financement de cinq ans, subventionné par UK Aid du gouvernement britannique et par le gouvernement norvégien. Cependant, il faut noter que les opinions exprimées ne représentent pas forcément les politiques officielles des gouvernements britanniques et norvégiens. Nous incitons les lecteurs à citer et copier le contenu de cette série. En retour, le ICTD (Centre International des Taxes et de Développement) demande que les citations et les mentions soient indiquées comme ci-dessus.

Première publication par l'Institut d'Etudes de Développement (IDS) en février 2017.

© Institute of Development Studies, 2017



International Centre for Tax and Development
at the Institute of Development Studies
Brighton BN1 9RE, UK

T +44 (0)1273 606261 F +44 (0)1273 621202 E info@ictd.ac W www.ictd.ac